



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 7 avril 2026, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Siège #1 - Monsieur Alain Demers
Siège #2 - Monsieur Yannick Trépanier
Siège #3 - Madame Caroline Pinette
Siège #4 - Madame Nadia Hébert
Siège #5 - Madame Joséane Turgeon
Siège #6 - Monsieur Olivier Jacques

Est/sont absents(es):

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. Mme Annick Girouard, directrice générale et greffière-trésorière, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit : **RÉSOLUTION: 2026-04-98 / AUTORISATION POUR LA LOCATION DE PELLE**

CONSIDÉRANT le besoin de louer une pelle mécanique pour divers travaux ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la voirie a demandé 4 soumissions, savoir:

Entreprises	Prix soumis
Équipements PROVICTO	4 606.85\$
BOJAK Équipement	4 400.00\$
Location Beauport	4 665.75\$
Équipements Forcier LTÉE	4 800.00\$

IL est résolu :

- **QUE** le Conseil, sur recommandation de la directrice générale, accepte la soumission de BOJAK Équipement pour la location de la pelle mécanique au coût de 4 400.00\$ taxes non incluses.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 avril 2026**.



Annick Girouard
Directrice générale et greffière-trésorière

*2, rue du Parc, Saint-Valère (Québec) G0P 1M0
Téléphone : 819 353-3450 | Télécopieur : 819 353-3459*